



Mesdames, Messieurs  
Les conseillers communautaires

N/REF: 2025\_170-216/SB

mercredi 19 février 2025

## CONVOCATION CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Madame, Messieurs, les Maires,  
Mesdames, Messieurs les Délégués,

Je vous prie de bien vouloir assister à une séance du Conseil Communautaire de la  
Communauté de Communes d'Aire sur l'Adour qui se tiendra le :

**Mardi 25 février 2025 à 20h30**

**A la salle des fêtes de PROJAN**

### I-COMMUNICATIONS

- ✓ PV de la séance du 18 décembre 2024,
- ✓ Détermination du lieu de la prochaine séance,
- ✓ Arrêté inter préfectoral du 17 février 2025 portant modification des statuts pour la compétence facultative « politique territoriale de santé » ajoutant : gestion du service de secrétariat administratif et médical + création et gestion d'un centre de santé conformément aux dispositions des articles L6323-1-3 et article L6323-1-5 du code de la santé publique.

## II-ORDRE DU JOUR

### FINANCES

[POINT 01 : Budget principal : approbation du CFU pour l'exercice 2024](#)

[POINT 02 : Budget annexe « ZA de Bassia » : approbation du CFU pour l'exercice 2024](#)

[POINT 03 : Budget annexe « Réserve foncière Arrats » : approbation du CFU pour l'exercice 2024](#)

[POINT 04 : Budget principal : affectation des résultats](#)

[POINT 05 : Débat d'orientations budgétaires 2025](#)

### EDUCATION

[POINT 06 : Rythmes scolaires ; mise en place de la semaine de 4 jours pour la rentrée 2025](#)

### RESEAU DE SANTE

[POINT 07 : Acquisition de cabinets médicaux ; plan de financement de l'opération](#)

### ENERGIES RENOUVELABLES

[POINT 08 : Point sur l'avancement du dossier ; plan de financement de l'opération](#)

[Point 09 : Autorisation de signature de la convention avec l'INRAP relative à la réalisation du diagnostic d'archéologie préventive](#)

### ACTION ECONOMIQUE

[POINT 10 : Attribution d'une aide économique](#)

[POINT 11 : Vente de terrains de la ZA de BASSIA](#)

## TOURISME

[POINT 12 : Convention d'objectifs et de moyens pour l'année 2025 avec l'Office de tourisme communautaire](#)

## URBANISME

[POINT 13 : Abrogation de la délibération concernant la prescription sur les concertations sur la déclaration de projet valant mise en compatibilité n° 2 du PLUi](#)

## EAU - ASSAINISSEMENT

[POINT 14 : Changement du siège social du Syndicat Adour Midouze et modification des statuts](#)

## MARCHES PUBLICS

[POINT 15 : Autorisation de signature de la convention de renouvellement de l'adhésion au groupement de commandes RESAH](#)

[POINT 16 : Approbation de la convention de service avec la fourrière canine « LA SALIGUE »](#)

## RESSOURCES HUMAINES

[POINT 17 : Création d'un poste d'adjoint du patrimoine à temps complet - Médiathèques](#)

[POINT 18 : création d'un poste d'ATSEM principal de 2ième classe à temps non complet- Ecoles communautaires](#)

[POINT 19: Participation à la consultation du CDG dans le cadre de la Protection Sociale Complémentaire – risque Santé](#)

[POINT 20 : Renouvellement de la convention de mise à disposition d'un travailleur social du service social du CDG des Landes.](#)

Le Président

Philippe BRETHERS

